

RÉUNIONS D'INFORMATION

sur le PROJET DE GOLF dans la garenne de Crots



*La Communauté de Communes de Serre-Ponçon
souhaite construire un golf 9 ou 18 trous
dans la garenne de Crots !*

**NON AU GOLF
DE SERRE-PONÇON**

Venez vous informer !

JEUDI 13 JANVIER 2022 : 18h - Salle Lou Cercle - LE SAUZE DU LAC

JEUDI 20 JANVIER 2022 : 18h - Lieu à préciser - LES ORRES

JEUDI 27 JANVIER 2022 : 18h30 - Salle des fêtes - PUY SANIÈRES

JEUDI 03 FÉVRIER 2022 : 18h - Salle des fêtes - SAINT SAUVEUR

Etant donné :

- la situation climatique
- l'effondrement de la biodiversité
- la situation sociale
- l'attente d'une partie de la population et principalement des jeunes de limiter les aménagements non indispensables
- la nécessité de faire des choix budgétaires
- les besoins en termes de santé, d'éducation, de restauration collective, etc....

**Nous ne voulons pas que l'argent public serve le profit d'acteurs privés,
ni que l'affairisme motive des projets financés par les contribuables.**

<https://nonaugolfdeserreponcon.fr>

SAUVONS LA GARENNE DE CROTS !



Le projet de golf en chiffres *

Golf 18 trous

- Emprise totale : **61 ha**
- Investissement : **4,5 millions €**
- Fonctionnement : **532 000 €** à N+5

Golf 9 trous

- Emprise totale : **42 ha**
- Investissement : **3,5 millions €**
- Fonctionnement : **385 000 €** à N+5

Financement de l'investissement : **100% d'argent public**

Retombées économiques

- Équilibre financier atteint en **3 à 5 ans** avant de reverser un loyer à la CCSP
- Retour sur investissement = **1 million €** (en 25 ans de loyers cumulés)

Impacts environnementaux

Enjeux écologiques (diagnostic réalisé par Ecotonia) :

- 221 espèces d'insectes dont **17 patrimoniales**
- 193 espèces végétales dont **6 protégées**
- 60 espèces d'oiseaux dont **8 avec un enjeu de conservation fort**
- 9 espèces de chiroptères dont **3 avec un enjeu de conservation fort**
- 3 espèces d'amphibiens protégées dont **1 avec un enjeu de conservation fort**
- 5 espèces de reptiles dont **1 avec un enjeu de conservation fort**

Les travaux nécessiteraient donc une dérogation pour
«**destruction d'espèces protégées**»

Défrichement :

- **33 ha** (18 trous) dont **8 ha** sur une réserve boisée de compensation (parcelle plantée pour compenser l'impact environnemental d'un autre projet)

Gazon :

- **90 000 m³ d'eau/an** = consommation d'un village de 750 habitants (Dans 30 à 50 ans le débit moyen des rivières de la région sera divisé par 2 en été. En 2021 il manque déjà **1,3 millions de m³** pour satisfaire tous les usagers dans la région)
- **32 000 €** d'engrais (4 premières années de fonctionnement)
- **32 000 €** de produits phytosanitaires (4 premières années de fonctionnement)

**Chiffres issus de la vidéo réalisée par le collectif SENS pour Embrun, vidéo à regarder sur le site internet : <https://nonaugolfdeserreponcon.fr>*